

SEPTEMBRE 2022 N° 28



LE POINT SUR L'ACCUEIL DE JOUR YVERDONNOIS

04

DOSSIER

L'offre pré-scolaire
et parascolaire

06

MUNICIPALITÉ

Programme
de législature 2021-2026

07

ÉNERGIE

Comment réaliser
des économies

SOMMAIRE

03

EN BREF

04-06

DOSSIER

Accueil de jour

06

MOBILITÉ DOUCE

Nouvelle passerelle sur la Thièle

07

ÉNERGIE

Comment réaliser des économies

08

MUNICIPALITÉ

Programme de législature
2021-2026

INTERVIEW

Juliette Reid: culture accessible

09

LABEL

Yverdon-les-Bains reconnue
«Commune en santé»

10

COLLÈGE DES RIVES

Végétalisation du préau et
pourcent culturel

11

ENVIRONNEMENT

Nichoirs à hibou grand-duc

ARCHIVES

Le Baiser de Rodin

12

AGENDA

IMPRESSUM

Editeur responsable: Ville d'Yverdon-les-Bains

Contenu: Comité de rédaction de la Ville

Conception: Inédit Publications SA,
www.inedit.ch

Impression: Cornaz SA, Yverdon-les-Bains

Couverture:
Yan Krukov

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Ville d'Yverdon-les-Bains – GRN – Sarah Carp /
MEDIAFAB/ Ron Lach / Profil Paysage / Laurent
Willenegger / Brauen Wälchli Architectes/
Fondation Polyval / La Maison de la Rivière

ÉDITO

S'ADAPTER AU CHANGEMENT

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Les nouveaux modes de vie, les profils de populations variés et les défis environnementaux bouleversent la politique familiale, appelée à évoluer. Comme le programme d'intentions présenté par la Municipalité en juin le souligne, l'enjeu de cette législature, portée par des valeurs comme l'égalité, la solidarité et l'écologie, est de répondre à la croissance démographique tout en favorisant la qualité de vie.

Cette nouvelle édition de Rive Sud met en lumière différentes mesures prises par la Ville en faveur des familles: création de nouvelles structures et renforcement des capacités d'accueil parascolaire, élargissement des plages d'ouverture et mise en place d'un nouveau barème, notamment. D'autres projets sont en cours.

Mais la politique familiale fonctionne avant tout grâce à l'engagement de toutes les personnes concernées par l'accompagnement des enfants, tant sur le terrain que dans l'administration, à la Ville comme au sein du riche tissu associatif. A la suite de mois difficiles en raison de la pandémie, je reste très touché par les efforts de toutes et tous afin d'offrir les meilleures prestations possibles aux tout·es petit·es et aux écolier·ères.

La Municipalité s'engage pour assurer aux nouvelles comme aux plus anciennes générations un cadre de vie convivial dans une ville où il fait bon vivre, grandir et s'épanouir!

Bonne lecture! ■

Jean-Claude Ruchet
municipal Jeunesse et cohésion sociale



RALLYE CYCLO TOURISTE: 40^E ÉDITION

Le dimanche 25 septembre 2022, venez rouler en toute décontraction, en famille ou entre ami-es, sur les parcours du Rallye Cyclo Touriste qui fête sa 40^e édition. Chacune et chacun y trouvera son compte dans une joyeuse atmosphère, sans chronomètre pour troubler la quiétude. Vous ne possédez pas de vélo ? Aucun problème, vous avez la possibilité d'en emprunter un gratuitement le jour de l'événement via l'application de notre partenaire Donkey Republic. Animations sur la zone de départ/arrivée.

Informations et inscriptions sur www.rallyecyclo.ch

ESPACES PUBLICS À 5 MINUTES

La Ville a pour objectif de développer un plan directeur pour améliorer les espaces extérieurs yverdonnois. Dans ce cadre, une démarche participative a été déployée dans les sept quartiers de la ville afin de dresser un diagnostic et d'y tester de nouveaux aménagements. Du 11 mai au 25 juin 2022, des activités et animations ont été proposées, des cubes en bois modulables mis à disposition et un sondage diffusé en ligne et dans la rue. Les résultats de la démarche seront rendus publics cet hiver.



APPEL À PROJETS ARTISTIQUES – CABINES D'EXPRESSION

La Ville d'Yverdon-les-Bains lance un appel à projets aux artistes de la région du Nord vaudois pour investir trois anciennes cabines téléphoniques transformées en espaces d'exposition – Les Cabines d'expression. Trois projets seront sélectionnés par la Commission culturelle pour être exposés en 2023, durant trois mois chacun. Délai pour le dépôt des dossiers: 28 octobre 2022

Plus d'informations sur www.yverdon-les-bains.ch

ELECTION COMPLÉMENTAIRE

Une élection complémentaire à la Municipalité se tiendra le 25 septembre prochain, suite à la démission de Jean-Daniel Carrard. Les personnes de nationalité étrangère peuvent voter lors des élections communales, comme les citoyen·nes suisses, pour autant qu'elles remplissent les critères suivants:

- Etre majeur·e
- Avoir résidé non-stop en Suisse durant les dix dernières années
- Avoir résidé non-stop sur le canton de Vaud durant les trois dernière années
- Etre au bénéfice d'une autorisation B ou C

Le matériel de vote, reçu à la maison, peut être retourné dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville ou, le jour de l'élection, au local de vote.

www.yverdon-les.bains.ch/comment-voter

COLONIE D'AUTOMNE

La colonie d'automne pour les enfants de 8 à 12 ans se déroulera entre le 15 et le 29 octobre dans le bâtiment de Bellevue à Mauborget. Cette année, le thème des activités intérieures et extérieures (selon la météo) est « dessins animés+mangas ». Le tarif varie selon le revenu familial. Une demande d'aide financière est possible selon les cas. Inscription pour une seule ou les deux semaines de vacances scolaires.

www.yverdon-les-bains.ch/vacances

PRIX WAKKER

En 2009, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est vu décerner le Prix Wakker. Afin de célébrer les 50 ans de l'existence de ce dernier, le Service de l'urbanisme propose une visite humoristique à travers la ville le vendredi 7 octobre à 16h30 et le samedi 8 à 14h. Ce parcours, animé par la Compagnie du Cachot, débutera au Collège de Fontenay et se terminera au Parc du Castrum. Informations sur le parcours et inscriptions sur le site internet de PatrimoineSuisse.

www.patrimoinesuissse-vd.ch/activites/evenements/ecu-dor-2022

CRÈCHES, GARDERIES, PARASCOLAIRE : LE POINT SUR L'OFFRE YVERDONNOISE

L'accueil de jour pour les enfants constitue une priorité de la Municipalité. Depuis cinq ans, l'offre de solutions pour les parents a fortement augmenté. Ce printemps, la Ville a également revu la grille tarifaire en faveur des foyers les moins aisés.

DOSSIER Parlons d'abord de l'organisation du dispositif. Comme c'est le cas dans de nombreuses régions du canton, l'accueil de jour des enfants est organisé à l'échelle régionale et pas seulement pour la Ville. Douze communes, dont Yverdon-les-Bains, ainsi que sept entreprises constituent le RéAjr – Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs. Les structures d'accueil collectif parascolaire sont gérées par le Service jeunesse et cohésion sociale, la Fondation Petit-maître et l'association de l'Arche de Noé : cinq unités d'accueil pour écoliers (UAPE) prennent en charge les enfants de la 1P à la 4P et trois structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) ceux de la 5P à la 8P.

Pour les enfants en préscolaire (jusqu'à l'entrée à l'école) l'offre est assurée par la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de jour (FYAE) et par l'association de l'Arche de Noé. Ces deux partenaires sont subventionnés en majorité par les communes membres du RéAjr, qui leur délègue ainsi une part de ses compétences. En 2022, cinq structures assurent cette prestation sur Yverdon-les-Bains.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES

Sur la base d'études démographiques, la Ville a adapté ses prestations afin de suivre les évolutions sociétales de ces dernières années. Cette démarche

STRUCTURES GÉRÉES PAR LE RÉAJR

ACCUEIL 0-4 ANS PRÉSCOLAIRE

Tom Pouce

Rue d'Orbe 19

Les Goélands

Avenue des Trois-Lacs 3

Le P'tit Phare

Quai de Nogent 5

Le Lapin Bleu

Rue des Moulins 30

L'Arche de Noé

Rue St Georges 72

ACCUEIL 1P-4P

PARASCOLAIRE (UAPE)

La Croquette

Rue du Nord 1

Les Cygnes

Rue des Cygnes 10

L'Arche de Noé

Rue St Georges 72

Chamblon

En Cherin 2, 1436 Chamblon

Fontenay

Ch. du Fontenay 7

ACCUEIL 5P-8P PARASCOLAIRE

APEMS des 4 Saisons

Rue du Cheminet 29

APEMS des 7 Tilleuls

Quai de l'Ancienne-Douane 1

APEMS des Isles

Avenue des Trois-Lacs 3

La politique familiale yverdonnoise compte également les mesures suivantes:

- Accueil de jour chez des particulières et particuliers ou en milieu familial, assuré par l'ARAS-JUNOVA
- Quatre restaurants scolaires
- Transports scolaires
- Accompagnement à pied par Pédibus, pour une mobilité douce collective dès le plus jeune âge
- Devoirs accompagnés dans chaque collège dès la 3P
- Centre aéré de 4 à 11 ans durant les sept semaines de vacances d'été
- Passeport vacances en automne
- Deux semaines de colonie en été et en automne
- Subventions à diverses associations dans le domaine de l'enfance



s'inscrit dans une volonté globale de promouvoir la conciliation entre la vie privée et la vie familiale, ainsi que de lutter contre la précarité.

Le nombre de places a ainsi fortement augmenté dans les domaines du parascolaire gérés par la Ville, avec la création des APEMS ainsi que l'ouverture de nouvelles structures comme l'UAPE de Fontenay, à la rentrée 2021, ou le restaurant scolaire des Rives.

Etat de la situation à la fin 2021:

- 1374 enfants accueillis dans le RéAaj
- 684 enfants en préscolaire, occupant 244 places
- 488 enfants en UAPE, occupant 216 places (quasi-doublement des places depuis 2018)
- 202 enfants en APEMS pour 102 places (prestation créée en 2016)
- 522 enfants inscrits au restaurant scolaire, pour 40 433 repas servis (doublement des places depuis 2018)
- 687 enfants inscrits aux devoirs accompagnés. Par ailleurs, 89 enfants étaient sur liste d'attente au 31 décembre 2021:
- 59 pour le préscolaire dont 27 en demande de socialisation

- 25 enfants pour les UAPE
- 5 enfants pour les APEMS

D'ici à 2027, il est prévu d'ouvrir 84 places supplémentaires en UAPE et 63 en APEMS. Concernant le préscolaire, plusieurs sites sont actuellement à l'étude avec les partenaires du réseau, avec l'objectif de créer plus de 150 places supplémentaires.

ADAPTATION DES TARIFS

Au printemps 2022, la Ville a revu la grille tarifaire afin d'alléger le quotidien des familles les plus mises à mal financièrement (environ 60% des familles) suite à la pandémie et face aux incertitudes liées à l'inflation et à un contexte général de hausse des prix. Dans une logique d'équilibre budgétaire, une hausse a dû être appliquée à d'autres catégories de familles relativement plus aisées (environ 40% des familles). Concrètement, ce nouveau règlement implique notamment :

- Une baisse de 20% pour l'ensemble de la fratrie dès deux enfants, indépendamment du revenu
- Une baisse de tarif pour les familles les plus précaires, voulue par la Muni-

cipalité afin de lutter contre la précarité et de faciliter l'insertion professionnelle

- Une hausse de tarif pour les foyers dont le revenu déterminant est supérieur à Fr. 130 000.- et n'ayant qu'un enfant placé dans le réseau.

Au-delà du nombre de places, diverses prestations ont également été élargies:

- Places de pique-nique au sein des restaurants scolaires pour un repas de midi sécurisé et surveillé sans frais supplémentaires
- Extension des plages horaires des UAPE pour accueillir les enfants le matin
- Accueil garanti en UAPE pour les enfants d'Yverdon-les-Bains pendant les vacances de Pâques et d'automne

Il faut préciser que les réseaux ne peuvent pas facturer aux familles plus que le coût réel de l'accueil et que ces augmentations de tarifs peuvent être déduites fiscalement. Pour rappel, les frais de garde par enfant de moins de 14 ans peuvent être déduits dans le canton de Vaud jusqu'à concurrence de Fr. 9'100.- permettant ainsi de limiter les conséquences financières de cette augmentation pour les familles concernées. De plus, un rabais de 20% sera appliqué sur la facture du mois de novembre de tous les parents suite à un financement ponctuel de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE). Entre l'administratif, le suivi éducatif,

la cuisine, la blanchisserie, les transporteurs scolaires, les surveillant-es et autres accompagnant-es, ce sont plus de 225 femmes et hommes qui s'impliquent quotidiennement pour prendre soin des enfants hors du temps scolaire.

Selon Pierre-André Junod, chef du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale: « l'accueil de jour est un défi complexe, car il ne suffit pas de trouver des endroits et du personnel: il s'agit de garantir la qualité du point de vue éducatif et sécuritaire, dans des locaux adaptés, idéalement situés et conformes aux règles cantonales.

Dans un contexte où il faut faire plus

avec les mêmes ressources, la Ville essaie d'étendre l'offre tout en restant dans les limites budgétaires ».

Un nouveau responsable du RéAjr, M. Loïc Haldimann, prendra ses fonctions en octobre prochain. Il aura pour mission de poursuivre le développement du réseau en lien avec les autres services de la Ville et partenaires divers, en gardant l'objectif de rendre la vie yverdonnoise la plus aisée possible pour les familles. ■

**Le Service de la jeunesse
et de la cohésion sociale**

www.yverdon-les-bains.ch/parascolaire



NOUVELLE PASSERELLE SUR LA THIÈLE

Afin de remplacer le pont piéton, en fin de vie, attendant à l'ouvrage ferroviaire, une nouvelle passerelle piétonne et cyclable sera construite au-dessus de la Thièle. Cette infrastructure, qui reliera l'Avenue de la Gare et le Quai de la Thièle est prévue pour fin 2023, sous réserve de la disponibilité des matériaux et des procédures de légalisation.

MOBILITÉ DOUCE Les études de tracé réalisées dans le cadre de la nouvelle passerelle ont démontré les nombreux avantages de l'emplacement retenu. Prévue dans le prolongement de la Ruelle Vautier, elle aura un rôle majeur pour le développement du réseau de mobilité douce de la ville et de l'agglomération yverdonnoise. Plus localement, elle permettra le rapprochement entre le secteur commercial Bel-Air/Rue de Neuchâtel et la Gare. Elle reliera également l'Avenue de la Gare au Quai de la Thièle, la Rue de Neuchâtel et la Rue des Cygnes, conférant des connexions de qualité à plusieurs quartiers commerçants et résidentiels.

L'infrastructure (voir image ci-dessus), éditée par des architectes et des ingénieurs, aura un aspect élancé et fin et viendra se poser harmonieusement sur les berges. D'une largeur de 5 m et entièrement métallique, les usagères et usagers de la mobilité douce pourront s'y déplacer avec la

plus grande sécurité. De plus, la passerelle reposera sur une pile intermédiaire équipée d'un escalier donnant accès au cheminement piéton en direction de La Marive. La teinte retenue par la Municipalité fait référence au passé industriel d'Yverdon-les-Bains: le vert réséda, associé aux machines qui ont fait la renommée de la ville et notamment utilisé par les iconiques machines à écrire Hermès, reflète les valeurs de précision, de robustesse et d'élégance. La mise à l'enquête publique du projet est prévue pour cette fin d'année et, suite à cette étape, une demande de crédit de réalisation sera soumise au Conseil communal. Le coût total des travaux se monte à environ Fr. 2,3 millions et sera financé par la Ville, TRAVYS, le Canton et la Confédération dans le cadre du programme d'agglomération AggloY. ■

Le Service de la mobilité

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES

Ecogestes, kits équi watt, éco-logements, subventions : le Service des énergies (SEY) accompagne et conseille la population. De nombreux ménages en profitent déjà.

ENERGIE La hausse du prix des énergies et les risques de pénurie accentuent l'urgence et la nécessité d'économiser l'énergie. Ainsi, depuis 2018, le Service des énergies, via le programme équi watt, soutient les ménages dans la mise en place d'actions concrètes avec une offre de conseil via la publication d'écogestes, la mise en place de subventions et le déploiement de programmes d'efficacité énergétique à destination des propriétaires et des ménages yverdonnois.

PLUS DE 400 KITS ÉQUIWATT DISTRIBUÉS

Parmi les programmes d'efficacité énergétique figure le kit équi watt, qui se compose de matériel permettant d'économiser de l'électricité, de

la chaleur et de l'eau. Proposés par le Service des énergies au prix avantageux de Fr. 10.-, plus de 400 kits ont été distribués lors des deux premières actions qui se sont déroulées en 2021 et 2022. Ainsi, l'équivalent de la consommation annuelle de chaleur de 15 ménages et de celle d'électricité de 7 ménages a déjà été économisée. Bravo aux ménages qui ont pris part à cette opération pour leur engagement !

DAVANTAGE D'ÉCONOMIES AVEC LE PROGRAMME ÉCO-LOGEMENT

En parallèle, depuis le début de l'année, trois opérations éco-logements supplémentaires ont été menées. Au total, depuis 2020, plus de 1550 familles ont reçu la visite d'éco-ambassadeurs et ambassadeurs équi watt.

Elles ont ainsi bénéficié de conseils pour consommer moins d'énergie et de l'installation gratuite de matériel efficient. Chaque année, l'équivalent de la consommation électrique d'environ 100 ménages et des émissions de CO² de 80 véhicules sur les routes est économisé.

MERCI AUX PARTENAIRES LOCAUX

Une fois les demandes centralisées par le Service des énergies, la préparation des kits équi watt est réalisée par la Fondation Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle, basée à Yverdon-les-Bains. Avec ses 560 travailleuses et travailleurs situés sur 9 sites de production dans le canton de Vaud, Polyval soutient, depuis 50 ans, la réinsertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou en grandes difficultés sociales en offrant des emplois basés sur les compétences de chacun-e. La fondation développe également des partenariats avec l'économie, plus spécifiquement avec des entreprises industrielles. Quant à la distribution des kits, elle est assurée par l'Agence ADNV (Association pour le développement du Nord Vaudois) / Office du Tourisme d'Yverdon-les-Bains. L'ADNV a pour mission de co-développer les valeurs, l'attractivité et le rayonnement du Nord vaudois. Elle stimule la collaboration des différentes actrices et acteurs, et encourage les intérêts communs afin de renforcer la cohésion de notre région. La collaboration avec le Service des énergies s'inscrit dans cette logique de collaboration régionale. ■

Le Service des énergies

www.yverdon-energies.ch/equi watt



← Des employé-es de Polyval montrent leurs réalisations dans le cadre du partenariat avec le Service des énergies.

PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Au mois de juin dernier, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a présenté son Programme de législature 2021-2026. Zoom sur ce document stratégique qui dessine et prépare la ville de demain.

MUNICIPALITÉ Tous les cinq ans, une nouvelle Municipalité yverdonnoise est élue. A chaque début de législature, les municipales et municipaux doivent trouver des convergences et dégager des priorités communes.

Les membres de la Municipalité entrés en fonction au 1^{er} juillet 2021 ont travaillé de concert pour élaborer leur programme de législature à l'horizon 2026. Le bouillonnement des idées, puis la discussion et les arbitrages politiques ont permis de dégager 6 axes stratégiques, déclinés en 28 objectifs et 65 actions prioritaires. La Municipalité expose ainsi dans ce document institutionnel ses projets dans toute la diversité de l'action publique qu'il incombe à une commune comme Yverdon-les-Bains de mener.

Cet outil de planification ambitieuse de dessiner la ville du futur, de la placer en capacité de répondre aux défis

du 21^e siècle, de favoriser la résilience et le changement. Dans les quatre ans à venir, la Municipalité affirme sa volonté de travailler à la lumière des 17 objectifs du développement durable définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Éprise d'idéalisme dans ses réflexions stratégiques autant que de réalisme dans l'action quotidienne, elle souhaite rester agile pour affronter les crises et les imprévus.

Consciente de ses responsabilités, à la mesure de ses prérogatives légales et de ses moyens financiers, la Municipalité s'engage également à agir avec détermination pour la sécurité et le bien-être de la population comme des générations futures. Le document peut être lu et téléchargé sur le site internet de la Ville. ■



COMM.

www.yverdon-les-bains.ch/programme-de-legislature

YVERDON: CULTURE ACCESSIBLE

Juliette Reid, directrice adjointe de la Bibliothèque publique et scolaire (BPY), tire ses premières conclusions suite aux formations reçues dans le cadre de «Yverdon: culture accessible». Le projet pilote a pour mission de renforcer et d'améliorer l'accessibilité à la culture aux personnes en situation de handicap.

INTERVIEW *Quels sont les enjeux d'accessibilité de la Bibliothèque ?*

La BPY est un lieu où chacune et chacun doit se sentir à sa place. Il est donc important que l'accessibilité de notre offre soit au cœur de nos réflexions et que nous puissions proposer des locaux, des collections et des activités qui incluent l'ensemble de la population. Parmi les enjeux rencontrés actuellement, on peut citer l'accessibilité de nos espaces, répartis sur plusieurs étages, et la communication de nos offres de manière abordable pour toutes et tous.

Que reprenez-vous de ces formations ?

Les ateliers nous ont fait prendre conscience de l'importance de consulter des personnes en situation de handicap lors de la conception d'une offre qui leur est destinée. Nous avons aussi réalisé que toutes les améliorations, même petites, ont leur importance et que nous pouvons avancer pas à pas dans cette direction. Concrètement, les premières étapes seront d'améliorer notre site internet, de créer et de promouvoir une collection de livres en langage simplifié (ou FALC – facile à lire et à comprendre), ainsi que d'améliorer l'accessibilité des locaux. De plus, notre programme d'activités de ce semestre s'intéressera aux différents moyens de communiquer, avec ou sans mots. ■

Le Service de la culture



Juliette Reid travaille depuis 15 ans à la Bibliothèque. D'abord stagiaire, puis spécialiste en information documentaire, elle occupe aujourd'hui le poste de directrice adjointe.

YVERDON-LES-BAINS RECONNUE « COMMUNE EN SANTÉ ★★★ »

La Ville d'Yverdon-les-Bains vient d'être labellisée « Commune en santé » avec une dotation maximale de trois étoiles. La récompense d'un travail de longue date qui se poursuivra dans les années à venir avec de nombreux projets mis sur pied par les différents services communaux.



LABEL En juin 2013, la Ville d'Yverdon-les-Bains recevait de la part d'un jury national le premier prix « Ville en santé » pour sa politique de promotion de la santé. Pas question toutefois de se reposer sur ses lauriers. Dès 2019, son Service des sports et de l'activité physique lançait une démarche de labellisation « Commune en santé » auprès du centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté.

Dans ce cadre, plus d'une quarantaine de mesures ont été répertoriées par les différents services communaux. La cohérence de ces démarches a permis à Yverdon-les-Bains d'obtenir les trois étoiles du label, soit le plus haut niveau de dotation.

SANTÉ DURABLE ET TRANSVERSALITÉ

Précurseur du concept, l'Alliance santé Québec définit la santé durable comme « un état complet de bien-être physique, mental et social atteint

et maintenu tout au long de la vie grâce à des conditions de vie saines, enrichissantes et épanouissantes et à l'accès à des ressources appropriées, de qualité, utilisées de façon responsable et efficiente au bénéfice des générations actuelles et futures ». Une approche dite de « santé durable » implique par conséquent un travail transversal des différents services communaux et une vision commune de l'amélioration des conditions de vie des habitantes et habitants.

QUELQUES PROJETS PHARES

En cela, cette labellisation constitue une étape et une reconnaissance de l'ambition portée par la Municipalité et tous les services de l'Administration en termes d'amélioration de la qualité de vie grâce à la mise en œuvre des projets concrets.

Parmi la quarantaine de mesures retenues, nombreux sont les projets qui se dégagent par leur envergure

et leur impact potentiel. On peut par exemple citer la stratégie de végétalisation développée par le Service des travaux et de l'environnement qui vise à lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur par une densification des végétaux en ville.

On ne manquera pas non plus de relever l'importance du projet modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » coordonné par le Service de l'urbanisme dont le but principal est de développer un réseau d'espaces de proximité à l'échelle des quartiers et d'offrir des espaces agréables pour toutes et tous. Finalement, le projet Métasanté, piloté par le Service des sports et de l'activité physique, a pour ambition de constituer un outil de monitoring de l'état de santé de la population.

Tous ces projets seront déployés et évalués sur le moyen et long terme. ■

Le Service des sports et de l'activité physique
www.yverdon-les-bains.ch/communeensante

LE COLLÈGE DES RIVES EN TRANSFORMATION

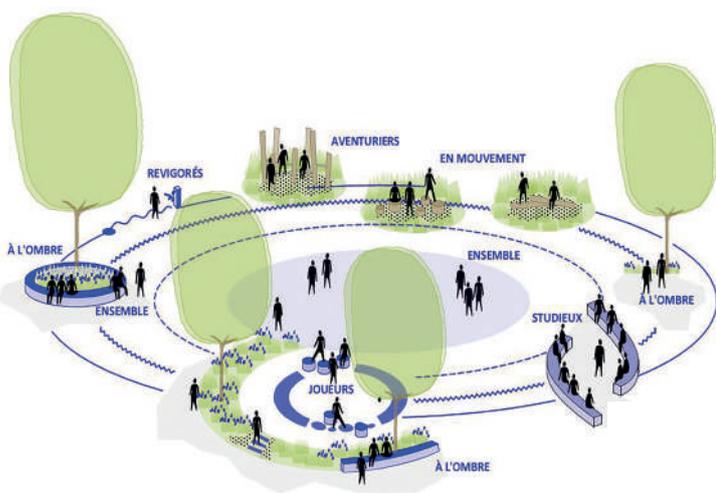
Le Service des bâtiments est fier de présenter le projet de réaménagement de la cour du Collège des Rives, fruit de l'implication d'un groupe d'élèves volontaires lors d'une démarche participative.

AMÉNAGEMENTS La cour du nouveau bâtiment du Collège des Rives, presque entièrement minéralisée, se transforme en îlot de chaleur lorsque les températures augmentent fortement. Sur ce constat, les autorités de la Ville ont décidé de prendre des mesures, en cohérence avec la Stratégie de végétalisation et dans la continuité des aménagements des cours d'école de qualité développés par les services de l'Administration. Dans ce cadre, de janvier à mai 2022,

le Service des bâtiments a coordonné une démarche participative à l'issue de laquelle des élèves, des enseignant-es, des personnes de l'intendance ainsi que la direction de l'établissement ont pu transmettre à une équipe d'architectes-paysagistes un projet d'intention pour le nouveau visage du préau. Durant cette démarche, les participantes et participants ont également eu l'occasion de découvrir des éléments essentiels pour la création d'un

espace public de qualité. Le Service des bâtiments a pu s'appuyer sur l'expertise et le soutien des services des Sports et de l'activité physique, des Travaux et de l'environnement, ainsi que de l'Urbanisme. Le groupe a ainsi été sensibilisé à différentes problématiques actuelles telles que l'inclusion sociale dans l'espace public, la lutte contre les îlots de chaleurs et l'importance de créer des espaces qui invitent au mouvement. ■

Le Service des bâtiments



POURCENT CULTUREL

Une sculpture lumineuse de l'artiste Chloé Delarue sera inaugurée au Collège des Rives, le samedi 8 octobre prochain

La culture fait partie intégrante des grands projets urbanistiques et architecturaux de la Ville comme en témoigne la sculpture composée de néons qui se dressera à sept mètres de haut dans le préau du Collège des Rives. Il s'agit de la première œuvre réalisée grâce au pourcent culturel depuis l'adoption en 2018 par la Municipalité d'un nouveau règlement. Ce dernier stipule qu'un montant proportionnel aux coûts des travaux de toute nouvelle construction ou rénovation de la Ville doit être réservé à une intervention artistique en dialogue avec le bâtiment concerné.

TAFAA – SIGNAL (Le Chant des lucioles) de Chloé Delarue (FR, *1986) a la forme d'un pied sur lequel figure une carte de réflexologie plantaire. Le pied est un symbole polysémique qui évoque la trace, l'empreinte, le pas et le chemin, a fortiori dans le contexte marquant que représente la scolarité. La cartographie de la voûte plantaire représente, quant à elle, les flux énergétiques qui circulent dans le corps et, par-là, la vie. C'est d'ailleurs pour sa lecture de notre monde en mutation où l'organisme est central, ainsi que pour son intérêt pour les technologies anciennes et nouvelles, que l'artiste a été invitée à participer au concours du pourcent culturel. L'œuvre constitue ainsi un signe visuel fort pour l'établissement, le nouveau quartier Gare-Lac et la ville dans son ensemble. Visible au loin et accessible à toutes et tous, elle offrira un contraste saisissant avec l'architecture minérale et sobre du bâtiment construit par Pont12 Architectes (Renens) en 2019.

Le Service de la culture

Présentation du projet de réaménagement de la cour et inauguration de l'œuvre d'art **le samedi 8 octobre de 9h30 à 13h** sur le site du Collège des Rives.

Dès 9h30 : café-croissants
10h à 11h : discours officiels
11h à 13h : portes ouvertes
Entrée libre

Visite en plein air de la sculpture avec Chloé Delarue et Eveline Notter, collaboratrice scientifique au CACY, le mercredi 2 novembre 2022 à 18h, au départ du CACY

POSE DE NICHOURS POUR LE HIBOU GRAND-DUC

La Ville tente le pari d'attirer le hibou grand-duc sur ses toits. Des nichours permettraient de renforcer sa présence dans la région, mais également de réguler la présence d'autres espèces comme le corbeau freux.



ENVIRONNEMENT Le grand-duc d'Europe, ou hibou grand-duc, est le plus grand oiseau de proie nocturne (jusqu'à 75 cm, pour une envergure allant jusqu'à 188 cm). Chassé par le passé et proche de l'extinction, son statut est toujours menacé en Suisse. Il fait partie des espèces prioritaires pour une conservation ciblée. Parmi les objectifs du Plan directeur de la nature figure la

mise en place de mesures favorisant les espèces menacées. Sur l'initiative et en collaboration avec l'ornithologue yverdonnois Laurent Willenegger, le Service des travaux et de l'environnement a lancé un projet de pose de nichours à grand-duc sur plusieurs toits de hauts bâtiments de la ville. L'objectif est d'attirer le rapace sur le territoire communal, puisque sept couples sont déjà présents dans la région du Nord vaudois. La caractéristique du grand-duc est qu'il est un grand-prédateur, au même titre que l'aigle ou le lynx, puisqu'il se situe au sommet de la chaîne alimentaire. Si la mesure réussit, il pourrait nicher à l'année et réguler ainsi la présence d'oiseaux tels que les corbeaux freux, les goélands ou les pigeons, comme c'est le cas dans certaines villes allemandes ou finlandaises. Ces derniers s'installent en effet en ville et y causent des nuisances car ils n'y trouvent pas ou peu de prédateurs. Le projet allie donc préservation d'une espèce rare et régulation d'espèces problématiques de manière naturelle et peu coûteuse. La Ville remercie chaleureusement les propriétaires des tours concernées par la pose des nichours pour leur précieuse collaboration, qui permet au projet de voir le jour. ■

Le Service des travaux et de l'environnement

ARCHIVES

LE BAISER DE RODIN

A la fin de l'été 1953, le Baiser de Rodin passe quelques semaines à Yverdon avec 99 autres sculptures de l'artiste. Plus de 80 pièces sont prêtées par le Musée Rodin.

La manifestation est organisée par le Comité des expositions de sculpture d'Yverdon réuni autour d'Henri Cuendet, médecin-dentiste en ville. Il s'agit de la 2^e exposition de ce groupe organisée dans les salles occupées aujourd'hui par le CACY, après celle consacrée à Bourdelle en 1952.

Vernie en présence de l'ambassadeur de France en Suisse, l'exposition connaît un important retentissement médiatique; en neuf semaines, elle attire un large public venu de toute la Suisse et de l'étranger et atteint plus de 25 000 entrées payantes.

«Je ne puis observer sans envie ce qu'est capable d'entreprendre et de mener à bien, avec éclat, une cité suisse qui n'est point cependant parmi les plus grandes. Il n'est guère que dans ce pays que l'on puisse concevoir et faire triompher pareil effort; il y faut non pas seulement un goût passionné du beau, mais la certitude, justifiée, qu'il n'est point nécessaire de compter en tel lieu cent mille habitants pour qu'une exposition y puisse attirer les foules.» (Henri Guillemin, avant-propos du catalogue, 1953) ■

Les Archives de la Ville

© Archives de la commune
d'Yverdon (ACY), dossier CN 1099



ABRÉVIATIONS

CACY:
Centre d'art contemporain

TBB:
Théâtre Benno Besson

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SITES INTERNET DÉDIÉS

www.yverdon-les-bains.ch

www.santeactyv.ch

www.echandole.ch

www.theatrebennobesson.ch

www.centre-art-yverdon.ch

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA VILLE EN TOUT TEMPS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



CULTURE

Du 4 septembre au 4 décembre
Exposition de Delphine Costier
→ Cabines d'expression

Du 11 septembre au 6 novembre
Vernissage le 10 septembre
Melting Pot ou comment changer du plomb en or
→ CACY et Musée d'Yverdon et région

17 septembre
L'Envol
à voir en famille
→ L'Echandole

27 septembre
Schein, company Idem
→ TBB

2 octobre
Journée des Châteaux suisses
→ Château

4 octobre
Une soirée deux spectacles : Charivari, mg cie + Howl, Cie Sturmfrei
→ TBB

6 octobre
Ad Vitam, Alex Vizorek
→ TBB

14 octobre
Au Dresseur de Chapeaux, Cie de l'Au-de l'Astre
→ TBB

14 et 15 octobre
Alexis Gfeller piano solo
→ Echandole

20 octobre
Prix culturel régional
→ Yvonand

Tous les jeudis du 6 septembre au 13 octobre
ainsi que le 3 novembre
Jeudi je dis CACY !
→ CACY

ACTIVITÉ

17 septembre
Balade gourmande Moulins pour Tous
→ Moulins

25 septembre
Rallye Cyclo Touriste
→ Avenue des Iris

JEUNESSE

Dès le 2 octobre
MiniMove
→ Collège des Rives

26 octobre
Disco sur glace Halloween
→ Patinoire

DÉCOUVERTE

1 et 2 octobre
175 ans des chemins de fer
→ Ateliers CFF et TRAVYS

7 et 8 octobre
Prix Wakker, visite guidée des espaces publics yverdonnois
→ Collège de Fontenay

8 octobre
Portes ouvertes + inauguration du pourcent culturel
→ Collège des Rives

Durant le mois d'octobre
Clim-Expo
→ Parcours de la Gare au Château



MiniMove, le programme d'activité gratuit pour les enfants, dès la marche et jusqu'à 5 ans, revient les dimanches matins à Yverdon-les-bains.

CLIM-EXPO

Pendant le mois d'octobre, l'exposition « Clim-Expo » permettra de mieux comprendre les effets des changements climatiques. Le long d'un parcours allant de la Gare au Château, des panneaux expliqueront les tenants et aboutissants de ces dérèglements et leurs implications sur certains secteurs clés en Suisse comme les sports d'hiver, l'agriculture ou encore la production d'électricité. Elle sera également l'occasion de découvrir les engagements et projets menés par la Ville d'Yverdon-les-Bains afin de protéger au mieux sa population contre les changements à venir. ■

Plus d'informations sur
www.yverdon-les-bains.ch/planclimat

